

AIX LES BAINS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE | N° 158 | AVRIL 2022

LE MAG



11 | LE DOSSIER
Stationnement
STATIONNER À
AIX-LES-BAINS AVEC
30 MINUTES GRATUITES

24 | ATOUT SPORT

UN CENTRE DE FORMATION
POUR LES FUTURS
ÉDUCATEURS SPORTIFS

28 | DÉCOUVERTES

Musée Faure
EXPOSITION « CAPHARNAÛM » :
LE CABINET DE CURIOSITÉS
DE LEPIC



LA MAIRIE

AIX-LES-BAINS

SPECTACLES 21/22



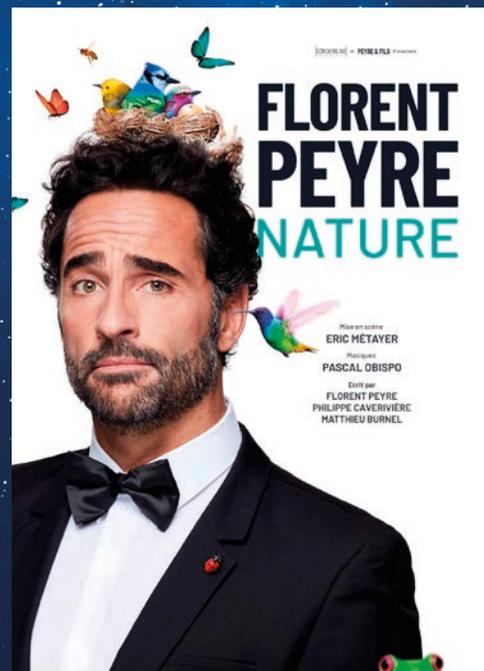
MARDI 3 MAI · 20H30



JEUDI 5 MAI · 20H30



JEUDI 12 MAI · 20H30



MARDI 31 MAI · 20H30



UNE VILLE TOUJOURS PLUS HANDI-BIENVEILLANTE **6**



LES MOTS DE SANDRA BAUD ET JEAN-PIERRE GERMAIN **21**



AVIRON : DEUX TITRES MONDIAUX **24**

Chères Aixoises, chers Aixois,

L'année 2022 est déjà entamée depuis quatre mois ; le soleil reprend ses droits et remonte notre moral. Nous en avons grand besoin !

L'équipe municipale, malgré le contexte sanitaire incertain et l'actualité internationale peu réjouissante, poursuit activement son engagement pour l'avenir d'Aix-les-Bains et la qualité de vie de ses habitants. Vous découvrirez ainsi à travers ce numéro les actions menées en faveur du handicap et toute l'utilité du guide Handi'Aix, élaboré afin de rendre la ville accessible à tous, l'aide apportée aux associations caritatives, le projet « Balade santé » qui voit le jour en partenariat avec le Centre Hospitalier Métropole Savoie, les facilités de déplacement apportées par le service d'autopartage Citiz et sa nouvelle formule *Yea !...*

À travers le dossier central, informez-vous sur les bons plans pour stationner à Aix-les-Bains !

Vos quartiers continuent à se métamorphoser également. De nouveaux aménagements sont visibles : au Bois Vidal à l'entrée du boulevard de la Roche du Roi et au niveau du belvédère, les nouveaux locaux du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie ont été inaugurés boulevard Lepic, les travaux de déconstruction de l'immeuble « La Cité » ont démarré à Marlioz, dans le cadre du projet de renouvellement urbain dans lequel 51 M€ seront investis.

Côté sport, un nouveau centre de formation pour les éducateurs sportifs a été créé à l'initiative d'Aix football club. Le CNVA, qui a 140 ans cette année, a été désigné « club compétition 2021 ». Quant à l'Entente nautique aviron, elle continue à briller au niveau national et même international.

Côté culture, Aix-les-Bains va accueillir le 1^{er} Festival du cinéma français au Centre culturel et des congrès André Grosjean, du 21 au 25 juin, sous le parrainage de François Berléand.

Et le festival Musilac fêtera ses 20 ans du 6 au 10 juillet, avec une programmation à la hauteur de cet anniversaire : Orelsan, Angèle, Simple Minds, Zucchero, Alt-J, Metro-nomy, -M-, Benjamin Biolay et bien d'autres artistes.

La page pratique s'adresse quant à elle aux parents avec une mise en lumière sur des créations d'entrepreneurs locaux totalement novatrices.

Que ce printemps soit placé sous le signe du renouveau et nous amène la sérénité à laquelle nous aspirons tant !



RENAUD BERETTI
MAIRE D'AIX-LES-BAINS
PRÉSIDENT DE GRAND LAC

© Compra

4-5 CLIC CLAC !

Retour en images sur les principaux événements des derniers mois

6-10 VIVRE À AIX

Les actus de votre ville

11-13 LE DOSSIER

Comment stationner à Aix-les-Bains ?

14-20 DANS MA RUE

La vie des quartiers

Centre-ville / Liberté / Bords du Lac / Marlioz / Sierroz / Franklin / Lafin / Saint-Simond / Chantemerle / Boncelin

21 LES MOTS DE...

Sandra Baud et Jean-Pierre Germain

22-24 ATOUT SPORT

25 TRIBUNES

26-28 DÉCOUVERTES

29 À L'AFFICHE

La sélection culturelle

30 HOMMAGE

31 EN PRATIQUE

AIX LES BAINS

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

LE MAG

73100 AIX-LES-BAINS - Tél. 04 79 35 69 09

Directeur de la publication : Thibaut Guigue • Coordination et rédaction : Olivier Berlioux - Agence Kangourou • Crédits photos : Direction de la communication, Compra, La Contrée, Emeric Gallego, Esteban Granelli, Alanis Duc, Fabienne Rappeneau, La Note bleue • Création, réalisation : Dixicom - Trait d'Union • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022 • Tirage : 20 000 exemplaires



CLIC CLAC !

14/01/2022

Un graff façon BD sur la façade de la halle Clemenceau

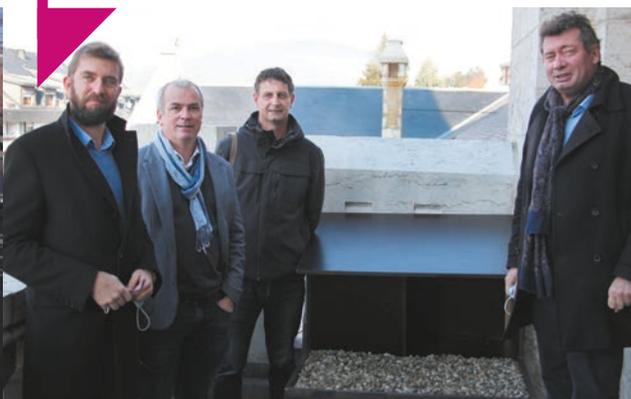
Cédric Lascours, alias Réso, est l'auteur de la fresque monumentale qui ornaît la halle couverte de la place Clemenceau depuis la mi-janvier et jusqu'au 1^{er} avril. Depuis un an, c'est le cinquième graffeur reconnu qui a marqué de son empreinte provisoire ce MUR (modulable, urbain et réactif). Bien que Toulousain, Réso connaît bien Aix-les-Bains. Il y venait régulièrement en vacances chez sa grand-mère, Yvonne, et y a même fait son premier tag il y a près de 35 ans... C'est le pochoiriste engagé RNST qui vient de réaliser la nouvelle fresque du MUR.



19/01/2022

Un nichoir pour les faucons pèlerins à Notre-Dame

Un couple de faucons pèlerins est observé aux abords de l'église Notre-Dame depuis plusieurs hivers par des membres de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). En accord avec la paroisse, la Ville a installé un nichoir sur le clocher, réalisé par un apprenti du centre technique municipal, afin d'essayer de fixer ces rapaces. Au-delà de la préservation de la biodiversité, cette initiative vise aussi à s'appuyer sur le renfort pré-cieux de ces prédateurs de pigeons notamment.



09/02/2022

Aldebert fait un don de 1000 € aux clowns hospitaliers d'InstantàNez

Le chanteur pour enfants Aldebert, qui s'est produit au théâtre du casino Grand Cercle le 17 décembre, a fait un don de 1000 € à l'association de clowns hospitaliers InstantàNez, qui est basée à Aix-les-Bains. Le chèque a été remis par le maire, Renaud Beretti, aux responsables de l'association. Cette somme va permettre de financer une partie des interventions de clowns, tous les mardis, au service de pédiatrie de l'hôpital de Chambéry.



24/02/2022

Près de 100 arbres plantés durant l'hiver

Au cours de cet hiver, ce sont au total près de 100 arbres qui ont été plantés par le service des parcs et jardins sur l'ensemble de la ville, que ce soit en termes de remplacement ou de nouvelles plantations. C'est notamment le cas dans les quartiers de Franklin-Roosevelt, de la Liberté ou des Bords du lac. Au niveau des secteurs du Petit Port et de la baie de Mémard, le choix s'est porté sur des essences remarquables.



Société des membres de la légion d'honneur : 6000 € pour les apprentis d'Auteuil

À l'occasion du centenaire de la Société des membres de la Légion d'honneur, ses sections de Savoie et Haute-Savoie ont organisé une conférence-concert « Rendre Notre-Dame de Paris au monde », le 9 octobre au centre culturel et des congrès André-Grosjean. D'un montant de 6000 €, les bénéfices de cet événement ont été remis à deux établissements de la Fondation des apprentis d'Auteuil, le collège privé Saint-Paul à Saint-Paul-sur-Isère et la maison à caractère social Saint-Benoît à Annecy. Les chèques ont été remis lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'hôtel de ville.

11/02/2022

26/02/2022 et 08/03/2022

Pompiers : des exercices d'ampleur à Marlioz et en centre-ville

Ce n'est pas tous les jours que les sapeurs-pompiers bénéficient de l'opportunité d'entrer dans un bâtiment en feu à titre d'entraînement. Avant le début de la démolition de « La Cité », à Marlioz, celle-ci a servi de cadre à des exercices pour les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui interviennent sur des incendies bien réels. Dans le centre ancien, c'est en revanche une simulation qui a permis à une quarantaine de soldats du feu de participer à un exercice incendie avec d'autres acteurs (police, Enedis, GRDF, Croix-Rouge...).



03/03/2022

Aix-les-Bains aide l'Ukraine

La Ville d'Aix-les-Bains s'est mobilisée pour venir en aide aux Ukrainiens. Une collecte de produits de première nécessité a ainsi été organisée à la Mairie et à Grand Lac. Les propositions d'aide ou d'hébergements bénévoles pour les réfugiés ont aussi été recensées par la municipalité. Au total, ce sont plus de 140 m³ qui ont été collectés grâce aux dons des habitants des communes de Grand Lac, avec le concours des bénévoles et des élus, de la Croix-Rouge, des associations caritatives, des clubs, des entreprises. Un convoi de la protection civile a transporté cette collecte à Lublin en Pologne avant son acheminement en Ukraine.



11/03/2022

Ne pas oublier les victimes du terrorisme

Le 11 mars, les Aixois ont rendu hommage, devant l'Hôtel de Ville, à toutes les victimes du terrorisme. « *Le temps passe mais l'oubli est insupportable* », a déclaré le maire, Renaud Beretti.



La gym aérobic en fête avec l'Aquae Open Cup

Nouveau succès pour l'Aquae Open Club. Cette compétition internationale d'aérobic, organisée depuis 2006 par l'Union gymnique, était de retour après deux ans d'interruption pour cause de Covid-19. Quelque 300 compétiteurs de douze nations se sont retrouvés pendant trois jours au centre des congrès, accueillis par le spectacle de gala des jeunes gymnastes aixois.

11 - 13/03/2022

Une ville toujours plus handi-bienveillante



C'est le premier guide à destination des personnes en situation de handicap et des aidants édité en Savoie.

Handi'Aix a été pensé, avec le concours du conseil des sages, pour rendre la ville accessible à tous. Il recense les démarches à effectuer, les différentes aides existantes et les interlocuteurs appropriés vers qui s'orienter, selon chaque situation de handicap, depuis l'enfance jusqu'à la fin de vie. « Aix-les-Bains marque sa volonté d'être une ville handi-bienveillante », souligne le maire, Renaud Beretti.

Un groupe de travail, animé par Michelle Brauer, conseillère municipale en charge de la ville handi-bienveillante, œuvre à mettre en place différentes actions en faveur des personnes en situation de handicap. Trois balises sonores ont ainsi été installées au niveau de l'Hôtel de Ville,

de la police municipale et de la bibliothèque municipale au bénéfice des personnes présentant une déficience visuelle. Déclenchées avec une télécommande ou un smartphone, elles délivrent des messages audio pour se repérer, être accueilli ou connaître des équipements spécifiques. Une action de formation aux outils numériques a également été engagée en février avec l'association Valentin Haüy (AVH) à Chambéry. Dans le cadre de la candidature d'Aix-les-Bains au label H+ (« Encore plus pour le handicap ») de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un nouveau service de visites en binômie avec des bénévoles a été créé pour des touristes présentant un déficit visuel.

UNE NETTE AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COMMERCES

Des actions sont par ailleurs engagées dans le domaine de la santé mentale, notamment pour « démystifier et déstigmatiser ces maladies », et une



journée de sensibilisation au handicap est envisagée dans le courant de cette année. Michelle Brauer se félicite par ailleurs de « la nette amélioration de l'accessibilité dans les commerces d'Aix-les-Bains. J'invite les commerçants devant réaliser des investissements dans ce domaine à solliciter les aides mises en place par la Région. »

Plus d'infos :

Le guide Handi'Aix est consultable dans les points d'accueil municipaux et de l'office de tourisme, et accessible en ligne sur www.aixlesbains.fr.

Pour leurs questions et suggestions, les personnes en situation de handicap peuvent contacter le CCAS (04 79 35 61 13) ou Michelle Brauer (m.brauer@aixlesbains.fr).

EN BREF

UNE VILLE OÙ
IL FAIT DÉCIDÉMENT
BON VIVRE

Aix-les-Bains a de nouveau eu les honneurs du classement des « Villes où il fait bon vivre », établi par l'association éponyme sur la base de 187 critères objectifs et quantifiables. En gagnant 25 places par rapport au précédent classement, la ville se hisse en **85^e position** au classement général national. Elle est **22^e** parmi les villes moyennes (20 000 – 50 000 habitants).

VILLE ACTIVE ET
SPORTIVE : UN
2^e LAURIER POUR
AIX-LES-BAINS

Que ce soit dans les écoles ou en soutenant fortement les 70 clubs aixois, l'engagement de la municipalité dans la politique sportive n'est plus à démontrer. Il est reconnu au niveau national puisque Aix-les-Bains a ajouté un deuxième laurier à son label « **Ville active et sportive** ». La récompense a été reçue par Karine Dubouchet, adjointe au maire déléguée aux affaires sportives, et César Dissac, responsable du service des sports, lors de la cérémonie nationale à Brest, le 26 août 2021. L'action municipale en faveur du sport pour tous a également été distinguée à cette occasion par le prix « Coup de cœur FDJ Sport et handicap ».

Baromètre des villes
cyclables : Aix-les-Bains à la
10^e place des villes moyennes

Depuis 2017, le « climat cyclable » de la ville n'a cessé de s'améliorer, du propre avis des cyclistes. C'est ce qui ressort du Baromètre des villes cyclables 2021, organisé par la Fédération française des usagers de la bicyclette (Fub). 153 adeptes locaux du vélo ont répondu au questionnaire. Toutes thématiques confondues (ressenti global, sentiment

de sécurité, confort, efforts de la municipalité, services et stationnement), ils classent Aix-les-Bains au-dessus de la moyenne des villes moyennes (15 000 à 100 000 habitants). Elle obtient la note globale de 3,59/6, ce qui lui permet d'atteindre la 10^e place nationale des villes moyennes. Un bel encouragement à poursuivre la politique municipale en faveur de la pratique du vélo.



PORTE-DRAPEAU, SUR LES TRACES DE SON PÈRE

Aurélie Joly est connue pour son parcours exceptionnel en gymnastique aérobic. Entre autres titres à son palmarès fourni, l'ancienne pensionnaire de l'Union gymnique a été championne du monde de la discipline en 2008. Loin des praticables, c'est aux côtés d'anciens combattants que cette Aixoise de 38 ans vient de faire son entrée. Elle est en effet devenue porte-drapeau pour les cérémonies commémoratives. Elle a repris le fanion des Chasseurs alpins, à la suite du décès de son père, Daniel Joly, qui remplissait ce rôle avec ferveur depuis



de longues années. Depuis le 14 juillet 2021, Aurélie Joly officie aux côtés des autres porte-drapeaux aixois. Elle sera présente lors des différentes cérémonies commémoratives qui ponctueront cette année.

Un camion frigorifique mis à disposition des associations caritatives

Dès le début de la crise sanitaire, en mars 2020, la municipalité s'est préoccupée de l'approvisionnement des associations délivrant de l'aide alimentaire.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la Ville d'Aix-les-Bains a ainsi loué et mis à disposition des associations un camion frigorifique afin qu'elles puissent plus facilement collecter des denrées invendues dans les magasins, alors que la Banque alimentaire avait été contrainte de suspendre ses livraisons. Les élus du CCAS ont décidé de pérenniser cette initiative, un nouveau camion frigo ayant été loué à travers un marché public pour une période de 5 ans. Il est confié à l'association aixoise d'entraide, qui



l'utilise au quotidien pour collecter des invendus dans les grandes surfaces et auprès de la Banque alimentaire à Chambéry notamment, tout en restant à disposition des autres associations pour répondre à leurs besoins occasionnels (Secours populaire, Secours catholique, Restos du cœur).

UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Au-delà de cette opération, il faut noter que la Ville d'Aix-les-Bains a décidé, en 2021, d'augmenter les subventions versées à ces quatre associations de solidarité. Une enveloppe supplémentaire de 3 200 € a été consacrée à cet effort. Elle met par ailleurs à la disposition de la Sasson un de ses agents qui coordonne le Relais des 2 sources, lieu d'accueil et d'animations destiné à aider les personnes à sortir de leur isolement, et accompagne les associations dans leurs initiatives communes.

Taille des haies : la réglementation vous impose des devoirs

Les plantations privées font l'objet d'une réglementation spécifique en ce qui concerne leur taille et leur entretien. En l'absence d'un entretien régulier, arbres, arbustes et haies peuvent en effet créer des nuisances pour les piétons ou les conducteurs, voire se révéler dangereuses en réduisant la visibilité ou en recouvrant feux de signalisation ou panneaux. Il est donc obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations situées en bordure de domaine public. La responsabilité civile du propriétaire concerné pourra être engagée en cas d'accident. En bordure de voie publique, la hauteur des plantations est limitée à 2 m. De plus, elles ne doivent pas pousser à

moins de 2 m du domaine public. Le maire, afin d'assurer la sécurité de ses administrés, peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction. En cas de mise en demeure sans résultat, il pourra ordonner des travaux d'élagage aux frais des propriétaires négligents. Des règles s'appliquent aussi aux plantations privées situées en limite ou à proximité d'une propriété. Une haie pouvant mesurer plus de 2 m doit être plantée à une distance d'au moins 2 m de la limite de propriété, les arbustes de moins de 2 m devant l'être à au moins 50 cm. Là encore, l'entretien et la taille régulière sont obligatoires.

PIÈCES D'IDENTITÉ : LE «BOOM» DE LA CARTE BIOMÉTRIQUE

Après une année 2020 marquée par les confinements successifs, 2021 a visiblement été synonyme de départs à l'étranger pour de nombreux Aixois... notamment.

La Mairie d'Aix-les-Bains a en effet traité 5237 demandes de cartes nationales d'identité, soit près de 2000 de plus qu'en 2020 (+59,4 %). Ce volume est cependant stable si on le compare à 2019 et en progression de 17,7 % par rapport à 2018. Par ailleurs, 2864 passeports ont été délivrés, signe d'une certaine reprise (+44 % en un an), même si ce nombre reste largement inférieur à 2019 (-34 %). Outre le retour à des jours meilleurs face à la crise sanitaire, cette progression s'explique aussi par la mise en place de la carte d'identité biométrique, désormais au format d'une carte de crédit, qui était très attendue par certains usagers. Le service des titres d'identité a aussi dû répondre à de nombreuses demandes émanant d'habitants de communes voisines (42,6 % des cartes et passeports) et parfois extérieures à la Savoie (5 %)...



Permis de construire : le dépôt en ligne désormais possible

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'autorisation de travaux (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) par internet.

Le dépôt des demandes directement au service urbanisme ou par courrier reste bien évidemment possible, mais la dématérialisation offre de nombreux avantages aux usagers. Outre l'intérêt écologique, puisqu'il n'y a plus nécessité d'imprimer le dossier en plusieurs exemplaires, cela représente aussi un gain de temps et d'argent. Nicolas Vayrio, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, souligne un autre atout : « *Les Aixois peuvent suivre l'avancée de leur demande sur le compte qu'ils auront créé et les échanges seront facilités avec les services.* » En revanche, les délais légaux d'instruction des demandes d'urbanisme restent incompressibles. Ils sont d'un mois pour une déclaration préalable de travaux et de deux mois pour un permis de construire (trois mois s'il se situe dans une zone protégée). À chaque étape de votre projet, le ser-

vice urbanisme de la Ville d'Aix-les-Bains est à même de vous renseigner et de vous accompagner (urbanisme@aixlesbains.fr). Des permanences sont assurées aux services techniques, au 1500 Lepic, les mardis et mercredis (de 13h30 à 15h30), les jeudis et vendredis (de 10h à 12h).

Plus d'infos : pour déposer votre demande en ligne, connectez-vous au portail <https://sve.sirap.fr>, sélectionnez la commune d'Aix-les-Bains et créez votre compte.



Un lieu ouvert et gratuit pour surfer sur le web ou se former au numérique

Créé par la Ville d'Aix-les-Bains, l'espace public numérique (EPN) fête ses dix ans d'existence. Ouvert à tous (il suffit de remplir une inscription préalable), ce lieu permet de profiter gratuitement d'un ordinateur (8 PC fixes et 4 portables sont à la disposition du public) et d'une connexion internet pendant une heure par jour. Il est également possible de suivre des ateliers thématiques (réseaux sociaux, gestion des mails, démarches administratives en ligne, smartphone et tablette...) proposés régulièrement, notamment pour les personnes peu au fait des nouvelles technologies. Sur les 520 utilisateurs enregistrés sur une année « normale », près de 45 % ont entre 45 et 60 ans et 28 % plus de 61 ans. Des personnes en difficulté peuvent aussi éditer leur CV. « *L'EPN témoigne de notre volonté de lutter contre la fracture numérique et intergénérationnelle* », souligne Nicolas Poilleux, adjoint au maire délégué au numérique. Tous les 15 jours, l'EPN organise également des « cafés numériques », qui permettent de profiter du matériel informatique mais aussi de poser des questions sur l'utilisation de son ordinateur ou d'internet autour d'une boisson chaude. Depuis le début de l'année, cinq rendez-vous délocalisés ont été proposés à la mairie de quartier du Sierroz.

Plus d'infos : EPN, Maison des arts et de la jeunesse, 4, rue Vaugelas. Tél. 04 79 88 59 36 ; epn@aixlesbains.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Balade santé

SEPT NOUVELLES IDÉES POUR VOS BALADES SANTÉ PRÈS DU LAC OU DU GOLF

Pour garder la forme, il est recommandé de marcher 5 000 à 6 000 pas par jour.

Pour faciliter cet objec-

tif, tout en profitant du cadre naturel et agréable qu'offre Aix-les-Bains, sept circuits balisés ont été imaginés à proximité du lac d'une part et du golf d'autre part. Ces circuits sont plus spécialement destinés aux personnes fragilisées par une maladie, l'avancée en âge ou souhaitant reprendre une activité physique régulière et adaptée. Ils sont le fruit d'un travail commun entre les professionnels du centre de réadaptation respiratoire du Centre Hospitalier

Métropole Savoie, spécialisé dans l'activité physique adaptée, et la Ville d'Aix-les-Bains. Une brochure (également accessible en ligne) permet de les visualiser et de faire son choix en fonction de leur longueur. Par exemple en se contentant de parcourir 840 m (soit environ 1 400 pas) sur l'esplanade du lac ou en visant un objectif plus ambitieux avec le tour du golf (3 200 m pour 5 330 pas). Les sites choisis bénéficient d'aménagements publics (accès bus, parkings, bancs, fontaines à eau...), qui peuvent être utiles pour accéder aux parcours ou pour mieux profiter de sa balade.

Plus d'infos : www.aixlesbains.fr

COMMERCES : TOUS LES AMÉNAGEMENTS SONT SOUMIS À AUTORISATION PRÉALABLE

Si vous envisagez de créer ou de reprendre un local commercial, des modifications ou des travaux dans celui-ci, vous devez au préalable déposer une demande d'autorisation. Pour une modification de votre devanture (vitrine, peinture, accès...), une autorisation d'urbanisme est nécessaire. Il en est de même pour toute apposition ou remplacement d'une enseigne. L'aménagement intérieur et la mise en accessibilité du commerce sont également soumis à une autorisation de travaux, s'agissant d'un établissement recevant du public. Un dépliant utile est à votre disposition en mairie pour connaître les dossiers à déposer et le service auquel s'adresser.

Plus d'infos :

Service droits de voirie / TLPE, 4, rue Vaugelas (04 79 35 78 98)



Le service d'autopartage monte en puissance

Et si, plutôt que de laisser dormir votre propre voiture au garage, vous optiez pour l'autopartage ?

Aix-les-Bains, le service, qui fonctionne depuis plusieurs années, a été renforcé. Cinq emplacements accueillent désormais des véhicules Citiz (de la citadine à l'utilitaire), auxquels s'ajoute une voiture *Yea !*, qui peut être empruntée sans être réservée. C'est une alternative intéressante dès lors que l'on roule moins de 10 000 km par an avec sa voiture. À Aix-les-Bains, l'autopartage connaît une belle montée en puissance puisque le nombre de trajets effectués a fait un bond de 43 % en 2021 par rapport à 2019. 117 utilisateurs y ont eu recours en 2021 pour un total de 82 151 km parcourus, que ce soit pour des déplacements professionnels (la majorité) ou pour leurs loisirs. Le parcours moyen est de 82 km. Quant à la formule *Yea !*, elle apparaît comme une vraie réponse à la demande puisqu'il peut arriver que 7 voitures de cette gamme se trouvent à Aix-les-Bains,

sachant qu'il est loisible à ses utilisateurs de la déposer dans la (large) zone de dépôt d'Aix-les-Bains ou de n'importe laquelle des villes desservies (Chambéry, Annecy, Grenoble, Le Bourget-du-Lac...). Ce système peut permettre d'avoir un impact sur le stationnement : un véhicule en autopartage revient à économiser l'emploi d'une dizaine de voitures personnelles. Et pour les utilisateurs, qui ont des besoins ponctuels d'un véhicule, c'est une solution pratique et économique : en disposant d'un abonnement, l'utilisation coûte à partir de 2 €/h (+0,37 €/km), carburant, assurance et entretien compris. Avec *Yea !*, le prix est de 10 €/h et de 25 €/jour (50 km et carburant inclus).

Plus d'infos : www.alpes-loire.citiz.fr

Les cinq emplacements Citiz se situent à l'Hôtel de Ville, à la gare SNCF, boulevard Wilson (près de la Sécurité sociale), au gymnase des Prés-Riants et rue du Mont Granier.

APRÈS LA « RUELLA VERTE », TOUJOURS PLUS DE PROJETS POUR L'ASSOCIATION LA CONTRÉE



L'été dernier, les jeunes bénévoles de l'association La Contrée, épaulés par plusieurs partenaires, transformaient le passage Robert-Doisneau en « Ruelle verte ». L'espace avait été végétalisé de manière ludique et artistique et servait de cadre bucolique à une série de rendez-vous et d'ateliers conviviaux. Le but ? Sensibiliser à l'importance de la végétalisation des espaces urbains et aux valeurs éco-responsables. L'initiative sera reconduite l'été prochain et étendue à la Montée des Moulins. La jeune association n'entend pas s'arrêter

en si bon chemin, d'autant plus qu'elle est lauréate du premier budget citoyen du Département de la Savoie. Cela va lui permettre d'obtenir des crédits pour un projet d'espace multidisciplinaire où cohabiteraient des activités artisanales, sociales, artistiques, culturelles, citoyennes, alimentaires et écologiques. En attendant, l'association a lancé des « Rendez-vous inspirants » depuis le début de l'année.

Plus d'infos :

www.la-contree.fr ; 07 69 00 35 89 ; projet.la.contree@gmail.com.



Stationner à Aix-les-Bains avec 30 minutes gratuites

Vous pouvez bénéficier de 30 minutes de gratuité une fois par jour (le matin ou l'après-midi), sur toutes les places payantes en surface, en zones orange et verte, et dans les parkings Hôtel de Ville, Chaudanne et Prés-Riants. Voici toutes les informations pratiques à connaître.

La politique de stationnement, en particulier dans le centre-ville d'Aix-les-Bains, est destinée à favoriser la rotation des véhicules et à éviter le phénomène des voitures « tampons ». Les résidents ne disposant pas d'un parking privatif doivent pouvoir se garer près de leur domicile ; il en est de même des personnes qui travaillent, même si elles sont aussi encouragées à utiliser des

modes de déplacement alternatifs. Par ailleurs, la municipalité entend faire en sorte de conserver un centre commerçant vivant et attractif en facilitant le stationnement des clients.

30 MINUTES DE GRATUITÉ LE MATIN OU L'APRÈS-MIDI

De façon à éviter l'occupation prolongée des emplacements les plus demandés, les rues très commerçantes

sont situées en zone orange. Les tarifs sont établis de manière à contraindre le stationnement de plus de 2 heures. Les autres zones payantes sont situées en zone verte, où les prix sont dissuasifs au-delà d'une durée de 7 heures. Au demeurant, une gratuité de 30 minutes est accordée, une fois par jour (le matin ou l'après-midi), sur l'ensemble des places payantes en surface, mais aussi dans les parkings couverts (Hôtel de Ville et Chaudanne) et au parking des Prés-Riants. Le stationnement de surface est par ailleurs gratuit de 12h à 14h et le samedi après-midi. 86 arrêts-minutes, dont 43 au niveau des bornes clignotantes, permettent de stationner gratuitement pendant 5 à 20 minutes, selon le lieu.

Pour régler plus facilement votre stationnement, ou le prolonger à distance, pensez à télécharger l'application Flowbird, qui vous permet de le faire depuis votre smartphone.



Des abonnements à la semaine sont proposés pour les usagers qui travaillent dans une zone payante et les curistes (10 € par semaine), les résidents habitant dans une zone payante (15 € par mois), les artisans et les professionnels de santé (forfaits annuels).

PARKINGS COUVERTS : UN ÉQUILIBRE ENTRE ABONNÉS ET PLACES LIBRES

La Ville d'Aix-les-Bains dispose également de plus de 700 places dans



« SI TU PRENDS MA PLACE, PRENDS AUSSI MON HANDICAP »

Aix-les-Bains dispose de 71 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite, étant précisé que les titulaires de la carte mobilité inclusion peuvent stationner gratuitement sur l'intégralité des places ouvertes au public. Afin d'inciter les automobilistes à respecter ces places, la Ville a bénéficié du don de 25 panneaux « Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap » de la part du Lions club Chambéry Aix le Revard. Ces panneaux ont été installés en complément de la signalisation réglementaire sur les emplacements où la police municipale constate le plus d'incivilités.





ses parkings couverts (Hôtel de Ville, Chaudanne, République) et dans deux parkings de surface fermés (Près-Riants et cimetière).

Pour les deux parkings couverts principaux, la municipalité a fait le choix d'un équilibre entre les abonnés permanents, les forfaits (7 et 21 jours) et les places librement accessibles, sachant que ce sont avant tout des parkings publics. De ce fait, si vous souhaitez vous y abonner, vous de-

vez vous inscrire sur une liste d'attente (sauf si vous êtes intéressé par un abonnement de nuit ou pour votre moto).

Plus d'infos :

- > Pour les abonnements, s'adresser au guichet unique Aix'Pass, 7 rue Davat (04 79 34 00 34 ; guichetunique@aixlesbains.fr)
- > Retrouvez les infos et les tarifs sur www.aixlesbains.fr



STATIONNEMENT EN SURFACE

2 ZONES DE STATIONNEMENT

30 minutes gratuites une fois par jour
(le matin ou l'après-midi)

P
Zone verte
8h maximum

P
Zone orange
2h30 maximum recommandées



30 min. → 0,40 €
1h → 1 €
1h30 → 2 €
2h → 4 €
2h15 → 10 €
2h30 → 30 €

30 min. → 0,10 €
1h → 0,20 €
2h → 1 €
3h → 2 €
4h → 3 €
5h → 4 €
6h → 5 €
7h → 6 €
7h30 → 10 €
8h → 30 €

HORAIRES DE STATIONNEMENT

Du lundi au vendredi



Le samedi



À Aix-les-Bains, le stationnement est gratuit entre 12h et 14h et le samedi après-midi.

MODE DE RÈGLEMENT



Par pièces :
paiement par tranches de 0,10 €



Par carte bancaire :
minimum perçu de 0,15 €

Minimum perçu pour 30 min. par zones :

0,40€ 0,10€

MODE D'EMPLOI HORODATEUR

① Appuyer sur la touche

② Faire le choix **1**

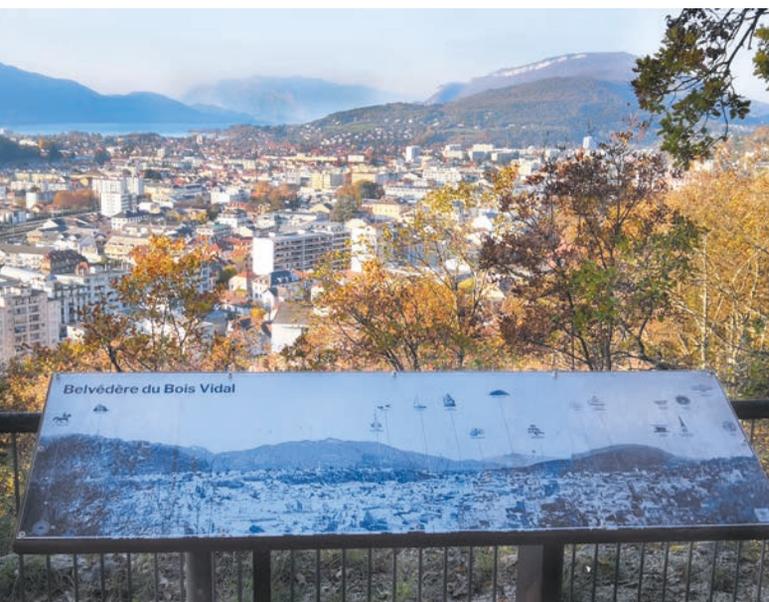
③ Saisir son numéro de plaque d'immatriculation

AA-123-AA
Exemple : je saisis AA123AA

④ Choisir son mode de règlement et régler pour la durée souhaitée avec les touches + et -



De nouveaux aménagements au Bois Vidal



Le Bois Vidal, extraordinaire poumon vert de 15 hectares en cœur de ville, a retrouvé ses lettres de noblesse depuis l'importante opération d'aménagement engagée en 2019 par la municipalité. Sentiers permettant l'accessibilité à tous, aire de jeux naturels, solarium, scène ouverte, parcours de renforcement et d'étirement, plateforme autour du belvédère (...) ont permis d'en faire

un lieu attractif, que les familles ont de nouveau pris du plaisir à fréquenter. « *Nous avons fait le gros des investissements mais nous poursuivrons les améliorations tout au long du mandat* », souligne Thibaut Guigue, adjoint au maire. C'est ainsi qu'un nouveau portail en ferronnerie d'art a été installé à l'entrée du Bois Vidal, boulevard de la Roche du Roi. D'imitation Art nouveau, cette

arche, « au caractère à la fois chic et naturel », est signée Antoine Dupuy, métallier-serrurier aixois. L'inscription « Bois Vidal » est encadrée par des feuilles d'érable et de vigne. Au niveau du belvédère, une table de lecture du patrimoine en aluminium a été installée pour permettre aux promeneurs de se repérer dans ce fantastique panorama sur la ville et le lac.

Le réseau d'eau potable entièrement renouvelé avenue Revelstoke

Depuis début janvier et jusqu'à fin avril, Grand Lac procède au renouvellement des conduites d'eau potable sur une portion comprise entre l'avenue Revelstoke et la rue Georges I^{er}. Il s'agit de remplacer 535 m de réseaux datant de 1949 par 260 m de réseaux neufs en fonte française, permettant une économie de 3 000 m³ par an, soit

la consommation de 25 foyers. La Ville en profite pour traiter un point noir aux heures de pointe : le rond-point allongé, faisant la jonction entre les avenues Charles de Gaulle, Revelstoke, les rues de Chambéry et du Casino. Il sera réduit et les passages piétons décalés de manière à désengorger la circulation.





INTERDICTION DE FUMER AUTOUR DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Deux espaces sans tabac vont être créés aux abords de l'école du Centre et du collège Jean-Jacques Perret, en partenariat avec la Ligue contre le cancer. L'initiative vise plusieurs objectifs : réduire l'initiation au tabagisme des jeunes, éliminer l'exposition des enfants au tabagisme passif et préserver l'environnement des mégots de cigarette. Il sera désormais interdit de fumer autour des écoles élémentaire et maternelle du Centre : sur une partie des rues Vaugelas, Claude de Seyssel, Cabias et sur la place des Écoles. Le périmètre concerné autour du collège comprendra la montée Cléry et le début du boulevard des Anglais jusqu'au collège.

UNE CHAUSSÉE FLAMBANT NEUVE BOULEVARD WILSON



À l'automne dernier, le Département de la Savoie a opéré une réfection complète de la chaussée du boulevard Wilson (qui est une route départementale, la RD 991), entre le rond-point Sud de la gare SNCF et la place Gabriel Pérouse.

L'oratoire de la rue du bain Henri IV remis en valeur

L'oratoire de la rue du Bain Henri IV, que connaissent bien tous les curistes qui empruntent cette montée pour rejoindre les thermes Chevalley, a été remis en valeur. Il avait été créé par la communauté italienne, autrefois fortement présente dans ce secteur. « *Du fait de leur âge, les riverains n'étaient plus en mesure d'entretenir et d'arroser le massif de fleurs, qui a bénéficié d'un bon rafraîchissement grâce à nos jardiniers* », indique Pierre-Louis Balthazard, conseiller municipal. « *Nous allons assurer un suivi régulier. Nous avons aussi prévu de re-*



faire les margelles. » Et un menuisier volontaire s'est proposé pour rénover la niche de l'oratoire...

Réduire la vitesse boulevard des Anglais

De nouvelles chicanes destinées à réduire la vitesse vont être aménagées sur le boulevard des Anglais. Les aménagements situés entre le boulevard des Côtes et la Maison des associations ont été pérennisés, et une chicane provisoire a été créée sur la partie Nord. Deux

autres aménagements sont prévus cette année sur cette partie ; ils feront l'objet d'une concertation : tous les riverains auront été interrogés en porte-à-porte avant la fin du mois d'avril. Un courrier sera déposé dans les boîtes aux lettres en cas d'absence.



Les services de santé mentale regroupés boulevard Lepic



Depuis mars 2021, tous les services de santé mentale du bassin aixois, de l'Avant-pays savoyard et des Bauges ont été rassemblés dans un seul bâtiment, boulevard Lepic, à côté du dojo. Cet espace neuf, déployé sur deux niveaux, accueille le centre médico-psychologique, le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et l'hôpital de jour pour les adultes, ainsi que le centre d'accueil thérapeutique pour l'autisme et le pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, services auparavant disséminés entre les anciens thermes, l'avenue Victoria et l'avenue du Grand Port. Ce regroupement fait suite à la vente du bâtiment des anciens thermes par la Ville. Une opportunité que le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie a saisi pour réunir les services de psychiatrie générale et pédopsychiatrie dans un même lieu, assurant une continuité des soins, des interactions renforcées et une collaboration entre professionnels affinée. Le tout dans des espaces adaptés et accessibles.



Des cours d'écoles plus vertes

La Ville a opéré des travaux dans les cours des écoles maternelle et élémentaire de la Liberté, pour limiter l'effet îlot de chaleur et garantir une meilleure infiltration des eaux pluviales par la désimperméabilisation des sols. Les deux cours ont été engazonnées, les érables dangereux ont été retirés mais d'autres arbres ont été plantés pour bénéficier d'un apport d'ombrage. Un accès secours a été créé à l'école élémentaire et un cheminement en stabilisé traverse désormais la cour de la maternelle.



UN NOUVEAU PARKING AVENUE DE TRESSERVE



La démolition par la Ville de la maison Berdah a permis la création de plusieurs places de parking gratuites et l'installation de conteneurs semi-enterrés à l'angle de l'avenue de Tresserve et du boulevard Wilson, en amont du passage à niveau.



DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LE BÂTIMENT DES ARCHIVES

La toiture du nouveau local des archives municipales, situé rue Alice Eynard, a été habillée de 50 m² de panneaux photovoltaïques, couvrant l'alimentation électrique du bâtiment à hauteur de 25 %. Soit une économie annuelle combinée à une réduction de l'empreinte énergétique de la ville.

Un souvenir à partager sur les réseaux sociaux

Un selfie XXL #AixRiviera a fait son apparition au Grand Port, sur l'esplanade jouxtant la Compagnie des bateaux et le bureau d'information touristique, à l'initiative de l'office de tourisme intercommunal. Il permet de se faire photographier grâce à une webcam suspendue et de partager le cliché sur les réseaux sociaux.



Des améliorations sur le passage à niveau de Pierpont-Morgan

Depuis 2019, le passage à niveau situé au croisement des boulevards Pierpont-Morgan, Amélie Gex et de la rue Jean Mermoz est accessible uniquement aux cycles et aux piétons. Afin de poursuivre cette

phase de test, mais en améliorant la sécurité et l'environnement, la Ville a ôté les blocs de béton bloquant la circulation des véhicules motorisés pour les remplacer par des potelets et du grillage.



Renouvellement urbain de Marlioz : les travaux ont démarré

Le projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz, dans lequel vont être investis 51 M€, est entré dans une phase opérationnelle depuis la fin 2021. Le bâtiment « l'Horizon » a ouvert cette année la réhabilitation programmée des cinq immeubles de l'Opac. La construction du bâtiment qui accueillera la supérette et 17 logements a également débuté.

La barre de « La Cité » est vide de ses occupants depuis l'été 2021. Les

144 familles ont été relogées dans d'autres logements d'Aix-les-Bains et de l'agglomération. La déconstruction du bâtiment a été engagée à la mi-janvier. Elle se poursuivra au moins jusqu'à l'été. Les matériaux qui ont pu y être récupérés (vasques, éviers, chauffe-eau, portes savon, radiateurs...) vont être vendus dans le cadre d'une matériauthèque éphémère.

Ce vaste projet urbanistique, étalé jusqu'en 2026, verra notamment la

construction de 190 logements neufs et l'arrivée de nouveaux services dans le quartier.

Plus d'infos :

Pour en savoir plus sur cette opération, vous pouvez vous rendre à la Maison du Projet, qui est installée depuis juillet dernier dans un bungalow jouxtant la salle Sainte-Bernadette (72, bd de la Roche du Roi). Ouverte les lundi, mardi et jeudi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, et le mercredi, de 8h30 à 12h.



LES HABITANTS CONSULTÉS SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE BASSE

L'aménagement de la place Basse, qui se situera devant la future entrée de l'école primaire, sera la première opération d'aménagement d'espace public de ce vaste projet. À l'été dernier, trois enquêteurs sont allés à la rencontre des habitants et 650 questionnaires ont été distribués pour recueillir l'avis des premiers concernés. Le projet d'aménagement de la place obtient un large satisfecit, avec une note moyenne de 8,3 sur 10. La priorité des habitants est la création d'espaces verts sur la place, mais aussi autour. Vient ensuite l'aménagement d'espaces de détente et de déambulation, puis d'espaces ludiques et sportifs. Quant au nom pour la future place Basse, il a fait l'objet de 56 propositions !



La Marlio'Zen aux côtés des familles

L'Espace de vie sociale a changé de nom (La Marlio'zen) et d'adresse, puisque, du fait du chantier de rénovation urbaine, la structure a intégré un local de l'école, 74, bd de la Roche du Roi. La Marlio'Zen continue de proposer des ateliers et activités pour jeunes et seniors, des événements, ateliers et sorties pour les familles, des goûters, un club lecture, des temps d'échanges et des rendez-vous culturels (visites d'expos et déplacements à des spectacles).

Plus d'infos : www.lamarliozen.com

SIERROZ / FRANKLIN / LAFIN

Des projets artistiques et culturels pour le quartier



Après le succès d'Aix Nord en fête, qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes le 3 juillet 2021 et permis de fédérer une dizaine de bénévoles, l'association « Arts & Spectacles » ne manque pas de projets. Outre la reconduction de cette fête, l'équipe de Farid Sayari va organiser des ateliers d'initiation artistique pour les enfants et les jeunes du quartier Sierroz-Franklin et des sorties culturelles. L'association porte aussi le projet « Mémoires de quartier ». Des témoignages d'habitants sur l'histoire et la vie du quartier vont être enregistrés cette année (les volontaires peuvent se manifester sur artsetspectacles73@gmail.com). Ils alimenteront une ou plusieurs œuvres (un livre, des podcasts, une pièce de théâtre...), envisagées en 2023.

ARTS & Spectacles

Place de Lafin : une requalification dans l'esprit « place de village »

La place de Lafin, débarrassée de ses lignes aériennes, va être requalifiée cette année pour renforcer encore son esprit de « place de village ». Stationnement réaménagé, conteneurs à déchets enterrés, plantation d'arbres et de massifs arbustifs, création d'espaces piétons traités en dalles de pierre naturelle ou en pavés béton selon les largeurs, éclairage modernisé... La volonté de la municipalité est que les sols soient rendus davantage perméables : structure en nid d'abeille

avec gravillons pour les parkings, joints drainants pour les surfaces dallées... Une cuve enterrée permettra de récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts. Le plateau de circulation, surélevé, sera réalisé avec un enrobé en résine gravillonnée. La croix va par ailleurs être restaurée et remise en valeur par un éclairage au sol, et l'histoire du quartier sera rappelée à proximité.

D'une durée de quatre mois environ, les travaux devraient débuter avant l'été.



Des permanences pratiques à la mairie de quartier du Sierroz

Deux fois par mois, le 2^e et 4^e vendredi, la mairie de quartier du Sierroz accueille le Relais petite enfance « La Petite compagnie » pour un temps d'échanges et d'informations avec les parents (sur rendez-vous

au 04 79 61 06 56). La mairie de quartier propose aussi des « cafés numériques », destinés aux personnes qui souhaitent se familiariser avec internet et organisés par l'Espace public numérique d'Aix-les-Bains.



SAINT-SIMOND / CHANTEMERLE / BONCELIN

Une association qui promeut « une âme de village »

« Au Riant Boncelin plein d'entrain ». Le nom de l'association, créée en novembre 2019, fait écho à une pancarte retrouvée dans le château aujourd'hui disparu. Et il s'applique bien à cette association qui agit tous azimuts afin de renforcer le lien social entre les habitants des hauteurs et « rendre une âme de village » à ces quartiers. Mobilisation de bénévoles pour livrer des denrées pendant le confinement, opération de lutte

et de sensibilisation contre le moustique tigre, partenariat avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) pour créer un réseau refuge... L'été dernier, c'est à une fête de quartier qu'une cinquantaine d'habitants ont participé. Balades, pique-nique et jeux étaient au programme.

Plus d'infos :

riant.boncelin@gmail.com

www.riantboncelin.blogspot.com



UNE PASSERELLE CONFORTÉE SUR LE NANT DE LA BAYE

Des travaux de confortement ont été réalisés sur la passerelle qui enjambe le nant de la Baye, face à la rue des Petits Pains. Empruntée par la voie verte des berges du Sierroz, elle servira de passage à la future Véloroute des 5 lacs, dont le jalonnement est désormais en place dans la ville.



DE NOUVEAUX GARDE-CORPS SUR LE PONT

De nouveaux garde-corps en acier ont été installés par les agents municipaux sur le pont du chemin des Guillaume, aussi bien pour des questions de sécurité que d'esthétique.

Une épicerie ambulante à Boncelin

Depuis quelques mois, l'épicerie ambulante Cec'y Bon parcourt notamment le bassin du lac du Bourget. Elle fait étape sur le parking de l'école de Boncelin tous les jeudis, de 15h à 18h, pour proposer produits frais et locaux.

Contact : www.cec-y-bon.fr - 06 20 79 26 40



LES MOTS DE

*Sandra Baud et
Jean-Pierre Germain*



> PASSION

Fondatrice de Radio Grand Lac, Sandra Baud est une passionnée. C'est à l'époque des premières radios libres, dans les années 80, que cette Aixoise a fait ses débuts derrière un micro sur Victoria FM. Elle animait alors une émission de disques à la demande. Elle a ensuite fait de l'animation et de l'organisation d'événements sa profession.

> TERRITOIRE

Radio Grand Lac entend promouvoir le territoire. « On est habité par notre région », avoue Jean-Pierre Germain, passionné par la Chambotte et le lac. « Aix-les-Bains et le lac, c'est viscéral. Nous souhaitons promouvoir ce territoire, en donnant la parole à ses acteurs, aux associations, aux habitants » confirme Sandra Baud.

> CHOCOLAT

Les 8 et 9 octobre, Radio Grand Lac organisera de nouveau le salon du chocolat et des gourmandises au casino Grand Cercle. « Cela nous permet de ne pas faire reposer notre financement que sur les subventions » relève Sandra Baud.

> BÉNÉVOLES

Jean-Pierre Germain n'était pas prédestiné à devenir directeur d'antenne. Après dix-huit ans dans la fonction publique territoriale, ce passionné d'accordéon est devenu animateur sur Radio Grand Lac en avril 2019, parmi une quarantaine de bénévoles. « La radio repose en grande partie sur eux » reconnaît Sandra Baud. « Ils proposent tous des thématiques différentes. Nous essayons de balayer tous les domaines, car nous voulons une radio fédératrice et multi-générationnelle ».

> ANTENNE OUVERTE

« Nous proposons 30 émissions en direct, souligne Sandra Baud, coprésidente de l'association qui porte la radio. C'est vraiment une antenne ouverte, c'est notre spécificité ». Et cette manière de faire de « la radio autrement » cela passe aussi par le temps accordé aux invités : « Quand nous accueillons une association, nous lui donnons la parole pendant 30 minutes, voire une heure » explique Jean-Pierre Germain.



Plus d'infos :
www.radiograndlac.com / 92.1 FM

Un centre de formation pour les futurs éducateurs sportifs

13 apprentis éducateurs sportifs constituent la première promotion d'Aix Formation. Actuellement tourné vers les sports collectifs, ce centre de formation au BPJEPS va s'élargir à tous les sports dès la saison prochaine.



C'est une première à Aix-les-Bains. Depuis le début de la saison, treize apprentis de 16 à 22 ans sont accueillis à Aix Formation, une antenne de Formation Sports et Métiers 01 créée à l'initiative d'Aix football club. En alternance, ils bénéficient de deux jours de formation au complexe sportif Garibaldi et sont ensuite mis à disposition de différents clubs (foot, rugby, hand...), en fonction de leur mention. Si tout va bien, leur formation d'un an sera

sanctionnée du BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) « Activités sports collectifs ». Ils pourront donc encadrer la pratique de n'importe quel sport collectif. « *C'est une vraie plus-value car nous avons des éducateurs qui peuvent intégrer le club* » observe Julien Peultier, directeur technique d'Aix football club. « *Et cela crée du lien entre les différents clubs, car nous avons des intervenants d'Aix Maurienne Savoie Basket, du handball, du comité de rugby...*

Nous intervenons aussi dans plusieurs écoles du bassin aixois ».

Dès la saison prochaine, le centre de formation va prendre de l'envergure en proposant le BPJEPS éducateur sportif polyvalent avec options, qui intégrera les sports individuels et les activités physiques pour tous. Ce diplôme de niveau IV sera également préparé en alternance. Les inscriptions seront ouvertes aux jeunes sans diplôme de plus de 16 ans, ainsi qu'aux titulaires du bac. **Plus d'infos :** aixfc.bpjeps@gmail.com



DEUX LABELS POUR AIX FOOTBALL CLUB

Le club de football d'Aix-les-Bains a reçu deux labels d'excellence décernés par le district de la Savoie. Il s'agit du label Jeunes FFF niveau excellence et du label Jeunes FFF Féminines niveau bronze. Une double récompense qui distingue le travail de formation de ce club qui compte 550 licenciés et 35 éducateurs diplômés ou en cours de formation.

CROSS-COUNTRY : MANON TRAPP CONSERVE SON TITRE DE CHAMPIONNE DE FRANCE

Après avoir remporté la précédente édition à Montauban, l'an dernier, Manon Trapp a conservé son titre de championne de France de cross-country, s'imposant dans le cross Élités, le 13 mars aux Mureaux. Une belle récompense pour l'Aixoise d'adoption après une petite déconvenue aux championnats d'Europe de la discipline, à Dublin, où elle avait terminé à la 4^e place, le 12 décembre. À 21 ans, c'est une recrue prometteuse pour l'Athlétique club aixois, qui compte plus d'un millier d'adhérents et qui bénéficie désormais d'un siège au stade Forestier, entièrement rénové et mis à disposition par la Ville d'Aix-les-Bains.



© Alanis Duc

Le CNVA, « club compétition de l'année 2021 »

Le Club nautique voile d'Aix-les-Bains (CNVA) a été élu « club compétition de l'année 2021 » par la Fédération française de voile. Ce prix récompense le club le plus performant au niveau de la pratique sportive. Une belle distinction intervient alors que le club a remporté le Challenge des clubs en catégorie dériveurs pour la deuxième année consécutive, que deux de ses licenciés sont champions de France (Baptiste Courtias en O'pen Skiff et Rémi Courivaud

en ILCA 4) et qu'il aligne près de 120 jeunes en compétition.

Cette récompense est une première pour le club, qui fête ses 140 ans cette année. Cette épopée est d'ailleurs racontée dans un livre, « Le club nautique d'Aix-les-Bains 1882-2022 », écrit par l'ancien président du CNVA, Sylvain Jaillet. Ce livre est co-édité par le CNVA et la Société d'art et d'histoire, avec le concours de l'office de tourisme.



BASKET : L'AMSB DÉPASSE LA BARRE DES 400 LICENCIÉS

Aix Maurienne Savoie basket (AMSB) est le deuxième club de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, avec plus de 400 licenciés cette année. L'association a recruté un responsable technique, Christophe Deverrière, qui multiplie les opérations « basket école » afin de développer les effectifs. De nouvelles équipes de jeunes ont ainsi vu le jour : U7 et deux équipes féminines, U11 et U13.

Nastasia Nadaud, championne de France cadette de golf

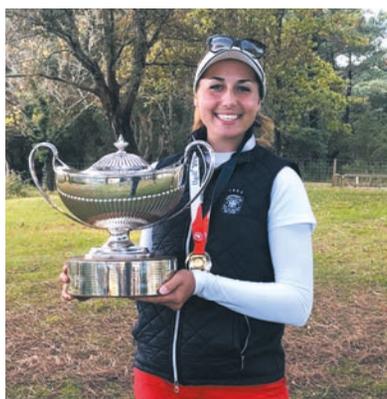
À 17 ans, Nastasia Nadaud, licenciée au Golf club d'Aix-les-Bains, a remporté le titre de championne de France de golf chez les cadettes. Licenciée à Aix-les-Bains depuis l'âge de 6 ans, elle a disputé sa première compétition à 10 ans. Elle peut déjà se targuer d'un beau palmarès : cinq victoires au championnat de Savoie, championne de ligue à 14 ans, victoire au Grand prix de Lyon adulte à 15 ans, 7^e place au tournoi international de Rome, à Lausanne...

Une belle réussite qui honore le golf club, qui poursuit sa montée en gamme avec la rénovation de son practice (terrain d'entraînement), l'embellissement des départs des trous n°2 et n°7 et des efforts en faveur de l'environnement qui lui ont valu le label bronze « Golf pour la biodiversité ».



130 PARTICIPANTS AU TOURNOI DE BADMINTON

Le club de badminton a organisé le tournoi « Plum'aix », les 16 et 17 octobre 2021, au G4, le nouveau gymnase de Marlioz. 22 équipes et 130 participants ont pris part à ce tournoi, le premier organisé depuis 14 ans à Aix-les-Bains.



Aviron : deux titres mondiaux pour des rameurs aixois



Baptiste Savaete est devenu vice-champion du monde espoirs (quatre de couple poids légers) et Fleur Vaucoret championne du monde junior (deux sans barreur), durant l'été 2021. Pour Baptiste Savaete, c'est une performance de bon augure alors que se profitent les JO de Paris en 2024. Il a d'ailleurs été sélectionné par l'encadrement technique national d'aviron pour intégrer le programme « Ambition 2024 », avec deux autres Aixois, Louis Chamorand et Jérôme Hamelin (paralympique). Quant à Fleur Vaucoret, 18 ans, elle décroche le premier titre mondial féminin de l'Entente nautique aviron (ENA).

Le 5 mars 2022, l'ENA a par ailleurs remporté deux titres de champions de France longue distance à Mâcon, en quatre de couple masculin et en huit féminin (pour un troisième titre national d'affilée !). L'ENA s'est récemment dotée de cinq nouvelles embarcations, dont le huit « Ville d'Aix-les-Bains », financé notamment grâce à une subvention municipale. Elles ont été bénies le 23 octobre 2021, en marge du centenaire du match Aix/Turin, remporté par les Aixois.

AVEC VOUS POUR AIX

Alors que la cinquième vague de Covid se terminait, la guerre a éclaté à nos portes. Dans sa tradition généreuse et hospitalière, notre ville s'est engagée aux côtés de la communauté ukrainienne d'Aix-les-Bains pour acheminer des produits de première nécessité à la frontière et accueillir des réfugiés dès les premiers jours du conflit. Cependant, ces crises qui s'enchaînent mettent la pression sur le fonctionnement des collectivités, et plus particulièrement sur leurs budgets. Dans les prochains mois, l'augmentation des coûts de l'énergie va peser sur nos dépenses. Chaque Aixois en a conscience, en s'acquittant de factures de carburant ou de chauffage. Heureusement, grâce à la volonté, depuis 2018, de notre maire et de notre équipe d'investir dans des véhicules légers électriques, dans la rénovation des bâtiments municipaux et dans l'installation de pan-

neaux photovoltaïques, ces hausses seront limitées.

Comment allons-nous aborder ces prochains mois qui s'annoncent difficiles ? Aujourd'hui, face à l'incertitude des crises, certains de nos opposants proposent d'augmenter les impôts et d'autres d'abaisser le niveau des services publics. Nous choisissons, pour notre part, la bonne gestion au quotidien de l'argent des contribuables. Nous n'augmenterons pas les taux d'impôts, conformément à nos engagements. Nous continuerons à investir entre 8 et 10 M€ par an pour les services publics et notre cadre de vie. Nous poursuivrons le développement de notre police municipale au service de votre sécurité. Ces actions, pour une ville à taille humaine toujours plus sûre, entretenue et fleurie, nous les mènerons en concertation et au plus proche de vous. Avec vous, pour Aix.

Christèle Anciaux, Pierre-Louis Balthazard, Renaud Beretti, Michelle Brauer, Marietou Campanella, Lucie Dal Palu, Amélie Darlot-Gosselin, Jérôme Darvey, Karine Dubouchet-Revol, Claudie Fraysse, Michel Frugier, Thibaut Guigue, André Granger, Philippe Laurent, Jean-Marie Manzato, Nicole Montant-Derenty, Marie-Pierre Montoro-Sadoux, Christophe Moiroud, Isabelle Moreaux-Jouannet, Alain Mougnotte, Céline Noël-Lardin, Philippe Obissier, Sophie Petit-Guillaume, Nicolas Poilleux, Esther Potin, Nicolas Vairyo, Jean-Marc Vial, Valérie Violland.

AIX NATURELLEMENT

À la tête de notre municipalité depuis octobre 2018 (date de la démission de M. Dord), M. Beretti interroge quant à sa gestion des affaires communales.

Son bilan ? Une désorganisation générale des services de la Ville liée à de nombreux départs et arrêts maladie ; des budgets en berne, votés de plus en plus tard, pénalisant le lancement des investissements et le travail des services ; une dégradation de l'espace public avec des voiries de plus en plus en mauvais état ; des chantiers à l'arrêt (sec-

teur de Choudy – bassin des Biâtres, construction du parking des Prés-Riants, rénovation des écoles et des infrastructures sportives...) et des projets immobiliers qui se poursuivent malgré les promesses électorales.

Que dire du mépris des élus et des Aixois, avec des ordres du jour vides dans les commissions et des décisions prises sans consultation du conseil ?

Un bilan qui interpelle...

France Bruyère, Gilles Camus, Marina Ferrari, Christian Pelletier

L'ALTERNATIVE ! AIX-LES-BAINS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Plusieurs fois notre groupe a signalé au Maire puis, faute de résultat, au Préfet qu'il fallait facturer l'eau potable au délégataire du Golf d'Aix. La commission de contrôle de légalité nous a remerciés de l'avoir avertie, indiquant être intervenue auprès de la municipalité aixoise et concluant que le problème était dorénavant résolu. Nous avons aussi

rappelé en vain en Conseil Municipal que le gestionnaire de la Chaufferie Bois/Gaz de la ville n'ayant pas atteint ses objectifs contractuels était passible d'une pénalité de 10 000 € équivalant à 100 chèques énergie de 100 € pour foyers à faibles revenus. Selon vous, où sont les priorités ?

Martine Pegaz-Hector, Daniel Carde

AIX AUTREMENT

Aix territoire attractif ! À quel prix...

Les jeunes qui veulent s'installer à Aix pour suivre des études, travailler ou y vivre, se heurtent à une impossibilité. Louer : trop cher même un studio étudiant (rares), acheter : hors de prix pour un revenu modeste/ moyen. Si le parc de logements sociaux croît il est loin de répondre aux attentes.

Ces jeunes s'éloignent d'Aix, vers d'autres communes. A contrario on voit la construction de nombreux logements et l'arrivée d'une population plus aisée, plus âgée. Les mixités générationnelle et sociale sont en péril.

À court terme il y a danger. Il faut reprendre la main et imposer a minima de l'intergénérationnel.

André Gimenez



© Emeric Gallego

Dans la peau du président de la République

Le dessinateur aixois Quentin Lefebvre, auteur de cinq albums et créateur d'un festival de BD, vient de sortir « Et si j'étais président ? », une BD de 71 pages faisant écho à l'actualité électorale de ce printemps. L'auteur s'y rêve dans la peau de président de la République et développe au fil des pages son propre programme, des mesures qu'il mettrait en place s'il occupait ce poste. Pour asseoir sa crédibilité, Quentin Lefebvre n'a pas pris les choses à la légère : il s'est plongé dans la lecture et le visionnage de 120 livres et documentaires traitant de politique générale. Cet

ouvrage, en librairie depuis le 12 mars, signe un réel engagement de sa part. Il y a travaillé pendant un an et demi, depuis le premier confinement. Le dessinateur s'était fait connaître en publiant les cinq tomes de la saga Handman, « le super héros aixois », racontant l'histoire d'un jeune lycéen dont la vie se trouve chamboulée par un accident dotant ses mains de super pouvoirs. Personnage créé lorsque Quentin Lefebvre était encore lycéen et qu'il s'imaginait alors dans la peau d'un super-héros.

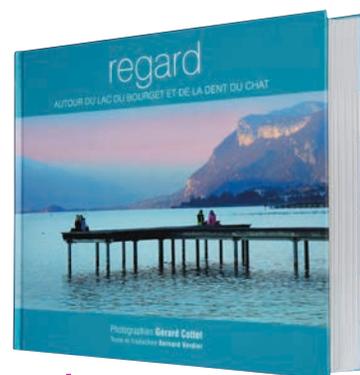
Plus d'infos :

www.etsijetaispresident.com



Le patrimoine aixois croqué et raconté par un descendant de **Rossignoli**

Patrick Ollivier-Elliott signe un très bel ouvrage sur l'architecture d'Aix-les-Bains et ses alentours, intitulé « Aix-les-Bains et le lac du Bourget », publié aux éditions La Fontaine de Siloé. L'auteur-illustrateur sait de quoi il parle et rend ici hommage à ses illustres ancêtres puisqu'il n'est autre que l'arrière-petit-fils du fondateur des palaces Splendide, Royal, Excelsior, Gaudens Rossignoli. Ces hôtels, aujourd'hui transformés en appartements, constituent la richesse du patrimoine de la ville, marquée par un mélange d'architecture traditionnelle, italienne, art déco et art nouveau. Né à Aix-les-Bains en 1944, l'ancien industriel doit son coup de crayon à ses études à Centrale, où il découvre le dessin et la perspective. Il est déjà l'auteur-illustrateur d'une vingtaine de livres concernant essentiellement le Sud de la France. Son dernier ouvrage reproduit ses 250 dessins à la plume et raconte l'histoire du patrimoine aixois.



Le lac en 150 photos

Le photographe savoyard Gérard Cottet vient de publier « Regard autour du lac du Bourget et de la Dent du Chat », un recueil de 150 photos. Elles ont été prises en début et fin de journée, pour obtenir cette fameuse lumière rasante, en toute saison et par tout temps. Une ode à la nature à retrouver dans les librairies d'Aix-les-Bains.



Le 1^{er} festival du cinéma français d'Aix-les-Bains



Le centre culturel et des congrès André-Grosjean revêtira un tapis rouge, du 21 au 25 juin, pour accueillir la première édition du festival du cinéma français d'Aix-les-Bains, sous le parrainage de François Berléand. Réunis par Valérie Thuillier, par ailleurs présidente de l'association Femmes d'Aixception, des professionnels et passionnés du cinéma sont à l'origine de ce festival qui permettra au public de

découvrir en avant-première huit films (dont six en compétition) et six courts-métrages français, projetés au Centre des congrès et au cinéma Victoria. Le tout en présence des équipes de ces films !

Plus d'infos :

www.festivalducinemafrancaisaxlesbains.com

Les pass seront commercialisés par l'Office de tourisme.



Concerts thématiques au conservatoire

Le conservatoire de musique et d'art dramatique d'Aix-les-Bains organise tous les mois « Les vendredis du conservatoire », rendez-vous thématiques où professeurs et élèves se retrouvent sur la scène de l'auditorium Maurice Adam, à 19h. Le 13 mai, BD et musique sont au programme avec les classes de guitare et de violon, l'orchestre à cordes et le chœur. Le 18 juin marquera le dernier rendez-vous de la saison et se déroulera au Centre culturel et des congrès pour l'occasion : 100 artistes interpréteront les musiques de film d'Ennio Morricone.



Exposition « Capharnaüm » : le cabinet de curiosités de Lepic au Musée Faure

Lepic (Ludovic-Napoléon de son prénom) : si les Aixois connaissent bien le boulevard qui porte son nom, la plupart ignorait probablement jusqu'alors qui était ce vicomte parisien, héritier d'une dynastie de militaires, qui a voué sa vie à l'art. Cet ami intime de Degas a découvert Aix-les-Bains avec sa mère qui venait y prendre les eaux. Il a fini par faire

don à la Ville de ses œuvres et de sa collection en 1872. Le musée Lepic, le premier créé à Aix-les-Bains, était constitué de collections de nature variée, dans l'esprit d'un cabinet de curiosités. Le tout est tombé progressivement en désuétude.

C'est donc après 79 ans d'oubli que le Musée Faure remet au jour, jusqu'au 18 septembre, une partie de ce fonds qu'il conserve dans ses réserves et qui a été en grande partie restaurée pour l'occasion. « Capharnaüm », le titre de cette exposition, résume bien la diversité des œuvres et objets présentés au rez-de-chaussée du musée : tableaux, objets de fouilles, gravures, spécimens d'histoire naturelle... L'exposition met en regard des œuvres de Lepic tant comme artiste (peintures de paysages, marines et gravures à l'eau-forte mobile, dont il fut l'inventeur) que comme collectionneur éclectique.



Les sculptures de Rodin mises en scène par des étudiants en art

Une vingtaine d'étudiants de l'école supérieure d'art (Esa) d'Annecy ont reçu « carte blanche » pour revisiter la salle dédiée aux sculptures de Rodin. Du 13 mai au 18 septembre, le public changera de point de vue sur cette collection exceptionnelle (la deuxième de France après celle du musée Rodin de Paris), grâce à des socles de différentes tailles, des jeux de miroir et d'autres mises en scène imaginées par ces jeunes artistes.

Plus d'infos :

Exposition « Capharnaüm », jusqu'au 18 septembre au Musée Faure.

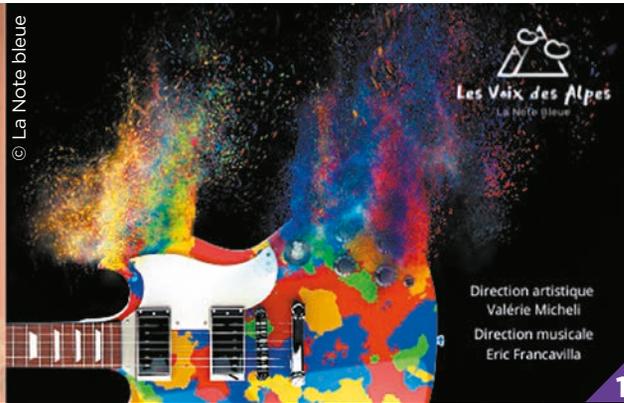
Ouvert du mercredi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, et le premier et troisième dimanche du mois, de 14h à 18h. Gratuit le premier dimanche du mois. Une déambulation avec la compagnie circassienne « Du fil à retordre » sera proposée le 14 mai.

www.museefaure.aixlesbains.fr



[musee.faure](https://www.museefaure.aixlesbains.fr)

À L’AFFICHE



© Fabienne Rappeneau

Deux mariages et un enterrement

Mardi 3 mai à 20h30, théâtre du Casino
Arnaud Tsamère revient avec un nouveau one-man-show retraçant les quatre dernières années mouvementées de sa vie, entre deux divorces et la mort brutale de son père. Ou « comment faire rire quand on tombe lentement dans la dépression ? »

Gus l'illusionniste

Jedi 5 mai à 20h30, centre des congrès
Maître en illusions, Gus vous surprendra avec des numéros spectaculaires ! Avec ses manipulations de cartes et autres tours, Gus jubile à épater petits et grands avec

humour, tendresse, et une pointe de romantisme.

Regarde moi dans les yeux

Vendredi 6 mai à 19h, centre des congrès
L'APF France handicap s'associe avec la compagnie la Main qui Parle pour mettre en scène, avec des résidents et des professionnels de l'APF, une représentation théâtrale sur le thème du regard.

Les Voix des Alpes chantent Goldman

Samedi 7 mai à 16h et 20h30, théâtre du Casino
L'ensemble Les Voix des

Alpes, qui regroupe plus de 80 choristes de toute la région, revisite les plus grands tubes de Jean-Jacques Goldman, avec une invitée d'honneur, Natasha St Pier.

La machine de Turing

Jedi 12 mai à 20h30, théâtre du Casino
Coup de cœur de la saison culturelle, cette pièce de (et avec) Benoit Solès, qui a obtenu quatre « Molière » en 2019, raconte l'incroyable destin d'Alan Turing, le mathématicien anglais qui a brisé le code secret de l'Enigma allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les deux vierges

Mardi 17 mai à 20h30, théâtre du Casino
Cette pièce de théâtre n'a rien d'équivoque. Les deux vierges en question sont un PDG et son contremaître, nés le même jour sous ce signe astrologique. Ce que le fils du PDG, qui veut épouser la fille du contremaître, va exploiter...

L'élégance à la française

Mardi 24 mai à 20h30, théâtre du Casino
En cette année du bicentenaire de la naissance du compositeur César Frank, l'ensemble

vocal d'Aix-les-Bains fait la part belle à la musique française des XIX^e et XX^e siècles, la sienne et celle des musiciens qu'il a influencés.

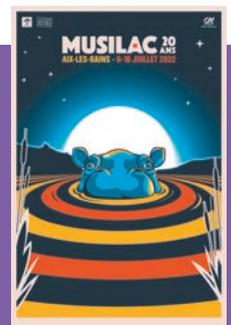
Florent Peyre Nature

Mardi 31 mai à 20h30, théâtre du Casino
Sans fard et sans artifice, Florent Peyre interprète tous les membres d'une troupe de comédie musicale, un soir de première... Entre le one-man-show et la pièce de théâtre, il incarne en même temps plus d'une vingtaine de personnages et pas moins de 5 animaux !



Les 20 ans de Musilac

Le festival Musical fêtera cette année ses 20 ans ! Avec une programmation à la hauteur de cet anniversaire : près de 70 artistes figureront à l'affiche, du 6 au 10 juillet, sur l'esplanade du lac. Parmi les têtes d'affiche d'ores et déjà annoncées figurent : Orelsan, Simple Minds, -M-, Angèle, Calogero, Sum 41, Clara Luciani, Metronomy, Vianney, Niska, Jacques et Thomas Dutronc, Rilès, Gaëtan Roussel, Alt-J, Dropkick Murphys, Benjamin Biolay, Feu! Chatterton, Zucchero, Hatik, Tones And I, 47 Ter, Rone...
Plus d'infos : www.musilac.com



François Excoffon, alias « Fanfan la glace »

Dans son camion glacier, il a fait la joie de générations de petits enfants pendant près de 50 ans avec les glaces qu'il confectionnait lui-même : François Excoffon, plus connu de ses clients sous le nom de « Fanfan la glace », nous a quittés le 13 octobre 2021. Ce glacier emblématique était âgé de 80 ans. Quand il n'était pas à Mémard, dans son camion ou en Italie, où il allait lui-même chercher ses ingrédients, il aimait courir, faire de la voile sur le lac, de la plongée ou du ski.



© DR



Raymond Deconfin

Raymond Deconfin, président des Enfants du Revard pendant 40 ans, est décédé à l'âge de 89 ans. Il avait intégré le club de gymnastique aixois en 1976, avant d'en devenir le président trois ans plus tard. Il personnalisait le club, au sein duquel il avait accompagné des générations de jeunes Aixois, et pour lequel il avait organisé de très nombreux galas et compétitions. Son engagement sans faille avait été distingué par la médaille d'or de la Ville d'Aix-les-Bains et par les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite.

Daniel Deleglise

Deux jours seulement avant la disparition du président du club, c'est le vice-président des Enfants du Revard, longtemps entraîneur du club, qui s'est éteint. Daniel Deleglise, 66 ans, avait été champion Dauphiné-Savoie en 1973. Il avait reçu, en 2012, la médaille d'argent jeunesse et sport pour plus de 40 années de dévouement au sein de l'association.

Jean Lyard

Jean Lyard, conseiller municipal de 1989 à 1995, est décédé, le 5 août 2021, à l'âge de 89 ans. Il avait notamment siégé au sein du syndicat intercommunal du Mont Revard. Cet amateur de ski nordique avait été membre du ski-club d'Aix-les-Bains.

Angela Chantereau-Mendola

Adjointe au maire en charge des affaires économiques, de 2001 à 2008, aux côtés de Dominique Dord, Angela Chantereau-Mendola s'est éteinte le 30 août 2021, à l'âge de 72 ans. Elle avait été directrice générale du groupe Trau-France (fabrication de mobilier de bureau). Originnaire de Milena (Sicile), elle était l'une des fondatrices du comité de jumelage, en 1992. Elle avait d'ailleurs conduit une délégation aixoise dans cette ville, en 2005, à l'occasion du « pacte d'amitié » signé entre Milena et Asti (Piémont).

DU NOUVEAU POUR LES PARENTS

Des jouets pour bébé conçus par un Aixois

le jouet Simple.

Des coupelles multicolores à empiler, un train à promener et un hochet à manipuler : voilà les trois premiers jouets d'éveil pour bébé imaginés par l'Aixois Pierre Véron avec sa start-up « Le Jouet simple ». Consignés et éco-conçus en plastique recyclé, ces jouets sont aussi fabriqués en France, dans le département voisin de l'Ain. À 28 ans, Pierre Véron a remporté le prix Gabriel 2021, qui accompagne les jeunes créateurs d'entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Plus d'infos : www.lejouetsimple.fr



Un site web pour acheter des jouets d'occasion

Et si vous achetiez des jeux et des jouets de seconde main par souci de réaliser des économies tout en préservant la planète ? C'est le but de la plateforme de commerce en ligne Jeu Change, que l'Aixoise Juliette Maquaire est en train de créer. Elle proposera des produits collectés, sélectionnés, revalorisés et nettoyés par des recycleries situées près des acheteurs. Pour ces derniers, l'avantage sera de pouvoir se procurer facilement, grâce à une recherche par catégorie, et rapidement les jeux qu'ils souhaitent. Il suffira ensuite de les récupérer dans la recyclerie grâce à un service de « click and collect ».

Plus d'infos : [f jeu.change](https://www.jeu.change)



Une application pour faciliter la vie des parents



Conçue par Isabelle Pierce, qui a enseigné pendant 23 ans à Aix-les-Bains, l'application « Autour des parents » répertorie des professionnels de la parentalité (thérapie et accompagnement, bien-être, vie pratique et organisation, artisanat, pédagogie, activités), propose des articles instructifs et recense les événements (ateliers, conférences, salons...).

Plus d'infos : À télécharger gratuitement via Google Play ou sur l'App Store. www.autourdesparents.fr



3 déc. 2021 —
18 sep. 2022

Le premier musée
aixois de Ludovic-
Napoléon Lepic

CAPH- ARN- AÜM

Musée
Faure